



Un regard averti

sur l'état de santé de la population
de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Juillet 2018

Les blessures : faits saillants de l'Enquête québécoise sur la santé de la population en Mauricie et Centre-du-Québec

Ce document présente les principaux résultats des indicateurs sur les blessures de la dernière *Enquête québécoise sur la santé de la population* (EQSP) réalisée par l'Institut de la statistique du Québec en 2014-2015 à la demande du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Cette production se veut un survol de la situation, elle aborde les blessures attribuables à des mouvements répétitifs, les blessures non intentionnelles non attribuables à ces mouvements répétitifs et les blessures attribuables aux chutes notamment chez les 65 ans et plus. Lorsque les différences sont statistiquement significatives, le lecteur sera en mesure de constater si les indicateurs varient selon le sexe, l'âge ou la situation socio-économique des personnes ou si la situation régionale diffère de celle du Québec. Lorsque les données le permettent, une comparaison avec les résultats du cycle 2008 de l'EQSP sera présentée.

Finalement selon la pertinence, les valeurs des indicateurs des différents réseaux locaux de services (RLS) seront analysées.

Aspects méthodologiques

L'EQSP est une enquête à portée nationale, régionale et locale (réseaux locaux de services). La population visée est celle âgée de 15 ans et plus demeurant en ménage privé ou en logement collectif non institutionnel, ainsi les personnes dans les résidences pour personnes âgées sont comprises dans l'enquête alors que celles en CHSLD en sont exclues. Les résidents des réserves indiennes ne font pas non plus partie de l'échantillon. L'enquête s'est déroulée de mai 2014 à mai 2015. Dans la région, 3 047 personnes ont répondu à l'EQSP sur les 5 000 visées pour un taux de réponse de 61,7 %. La réponse pouvait se faire soit sur le web soit par téléphone.

Pour des raisons de précision, les données par RLS ne sont diffusées que pour l'ensemble de la population de 15 ans et plus sexes réunis.

Dans le corps du texte les pourcentages présentés sont parfois accompagnés des signes * ou **.

* indique un coefficient de variation $> 15\%$ et $\leq 25\%$. La proportion doit être interprétée avec prudence. ** signifie un coefficient de variation $> 25\%$. La valeur de la proportion n'est présentée qu'à titre indicatif.

Blessures attribuables à des mouvements répétitifs

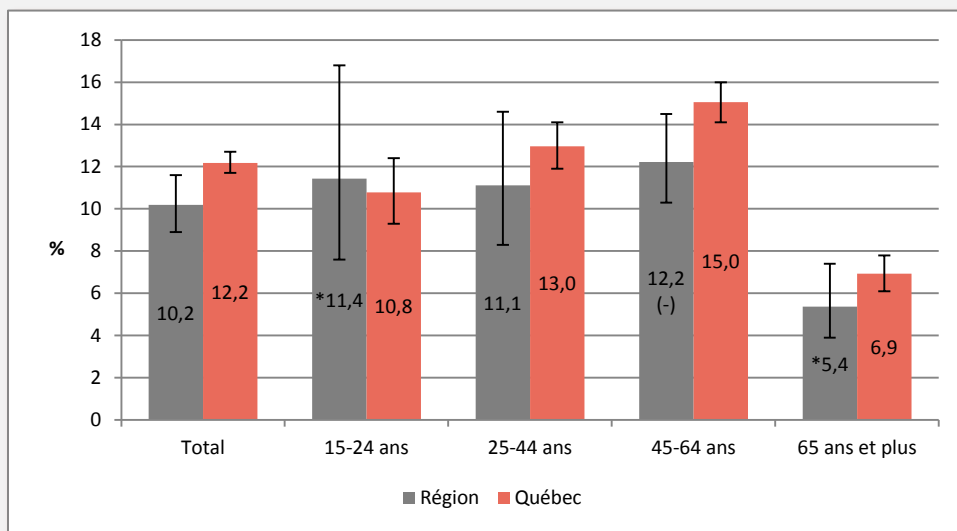
Au cours des 12 derniers mois, environ 10 % de la population de 15 ans et plus de la Mauricie et Centre-du-Québec a été victime d'une blessure attribuable à des mouvements répétitifs assez grave pour limiter les activités normales (**43 700 personnes**) soit légèrement moins qu'au Québec (12 %) (figure 1).

Comme au Québec, la proportion des hommes et des femmes ne diffère pas statistiquement sur ce plan. La situation plus favorable de la région comparativement au Québec semble concerner les deux sexes, mais l'écart avec la province n'atteint plus le seuil de signification statistique lorsque l'on considère les sexes séparément (données non présentées).

L'indicateur est construit à partir de la question permettant de savoir si la personne s'est blessée par des mouvements répétitifs (surutilisation des mêmes muscles et tendons, ou par la répétition fréquente d'un même mouvement) assez gravement pour limiter ses activités normales au cours des 12 derniers mois (BLE_1).

Quatre types d'activités ont été établis comme pouvant être la cause de blessures dites répétitives. L'EQSP 2014-2015 permet de décrire les circonstances de l'ensemble des blessures. Les résultats portent sur les personnes ayant subi des blessures répétitives dues, au moins en partie, à une de ces activités : (BLE_2_1) Sports et exercices physiques (y compris les activités scolaires); (BLE_2_2) Travail rémunéré; (BLE_2_3) Tâches ménagères, travaux d'entretien extérieurs, réparations de la maison ou autre travail non rémunéré ;(BLE_2_4) Déplacements pour se rendre au travail ou rentrer chez soi.

Figure 1
Victimes d'une blessure assez grave pour limiter les activités normales attribuable à des mouvements répétitifs au cours des 12 derniers mois selon l'âge, population de 15 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec et Québec, 2014-2015



(+)/(-) : Proportion régionale significativement supérieure (+) ou inférieure (-), au seuil de 0,05 au reste de la province.

* Coefficient de variation > 15 % et ≤ à 25 %. La proportion doit être interprétée avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé de la population, 2014-2015.

Selon l'âge

Les 65 ans et plus sont nettement moins susceptibles que leurs cadets d'avoir été blessés par des mouvements répétitifs au cours des 12 derniers mois (*5 % d'entre eux). Il n'y a pas d'écart statistiquement significatif entre les 15-24, les 25-44 et les 45-64 ans dans la région où ce type de blessure touche un peu plus d'une personne sur 10 annuellement au sein de ces groupes d'âge. Au Québec, on constate plutôt une légère gradation de la prévalence entre ces trois groupes d'âge qui passe de 11 % chez les 15-24 ans à 15 % pour les 45-64 ans. De fait, les 45-64 ans de la région rapportent en proportion moindre qu'au Québec une blessure par mouvements répétitifs au cours de la dernière année.

Selon l'âge et le sexe

Sans que la différence n'atteigne le seuil de signification statistique, les valeurs régionales vont dans le sens de la tendance québécoise indiquant qu'à 25-44 ans les hommes sont plus susceptibles que les femmes d'avoir subi une blessure par mouvements répétitifs au cours des 12 derniers mois (*12 % [8,4 - 17,8] c. *10 % [6,7 - 14,0]) (données non présentées).

Entre les cycles de l'enquête

Comme au Québec, aucune différence statistiquement significative n'est observée entre

les cycles de 2008 et de 2014-2015 de l'EQSP quant à la proportion de victimes de blessure par mouvements répétitifs dans la région (données non présentées).

Variables de croisement

La proportion de personnes ayant subi une blessure par mouvements répétitifs dans la dernière année varie peu selon le niveau de scolarité ou la mesure du faible revenu dans la région. Notions qu'au Québec, ce sont les plus favorisés sur le plan social et matériel qui sont légèrement plus susceptibles de présenter ce type de blessure.

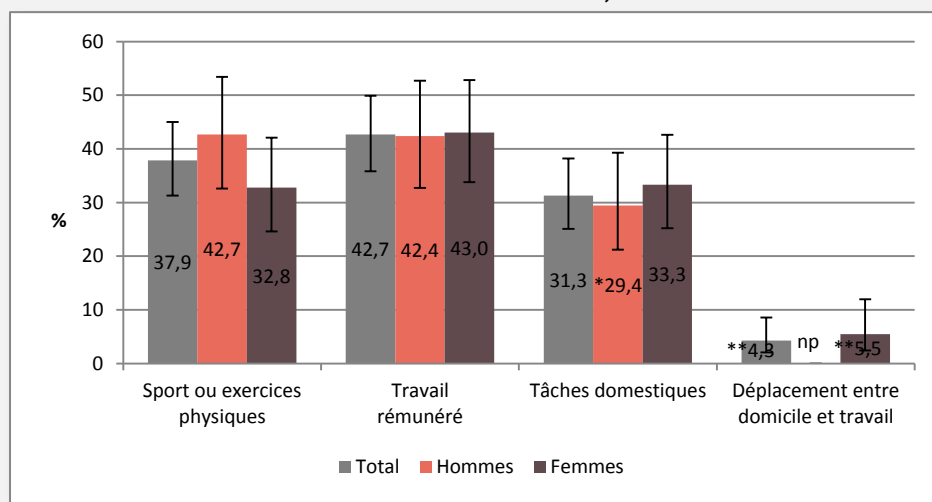
Les personnes percevant leur santé passable ou mauvaise sont deux fois plus susceptibles d'avoir subi une blessure grave attribuable à des mouvements répétitifs dans la dernière année.

Activités pratiquées lors de la blessure

Au sein de la population victime de blessures attribuables à des mouvements répétitifs, 43 % mentionnent avoir subi une telle blessure en réalisant un travail rémunéré, 38 % en faisant du sport ou de l'activité physique, 31 % en effectuant des tâches domestiques ou des travaux d'entretien et **4,3 % au cours de déplacements pour se rendre au travail ou chez soi (figure 2).

Figure 2

Activités pratiquées lors des blessures attribuables à des mouvements répétitifs selon le sexe, population de 15 ans et plus victime de blessures attribuables à des mouvements répétitifs dans les 12 derniers mois, Mauricie et Centre-du-Québec, 2014-2015



* Coefficient de variation > 15 % et ≤ à 25 %. La proportion doit être interprétée avec prudence.

** Coefficient de variation > 25 %. La valeur de la proportion n'est présentée qu'à titre indicatif
np : donnée confidentielle non diffusée

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé de la population, 2014-2015.

Il n'y a pas d'écarts statistiquement significatifs selon le sexe dans la région quant à l'identification des activités à l'origine de ces mouvements répétitifs. Toutefois, les valeurs suivent la tendance québécoise voulant que les hommes rapportent en plus grande proportion avoir subi une blessure par mouvements répétitifs dans la dernière année en faisant du sport ou des exercices physiques et que les femmes mentionnent en plus grande proportion les tâches domestiques.

Selon l'âge

Le sport et les activités physiques constituent l'activité la plus identifiée par les 15-24 ans devant les 25-44 ans. Le travail rémunéré est principalement rapporté par les 25-44 ans et les 45-64 ans (données non présentées).

Selon le RLS

La population de Maskinongé et de Bécancour-Nicolet-Yamaska est proportionnellement moins susceptible d'avoir été blessée gravement par des mouvements répétitifs au cours des 12 derniers mois que celle du Québec (voir tableau 1). Sans que la différence n'atteigne le seuil de signification statistique, la plupart des autres RLS tendent à suivre la tendance régionale voulant que la population présente en moins grande proportion ce type de blessure qu'au Québec.

Seul le RLS de Vallée de la Batiscan se distingue par une proportion supérieure à celle du Québec. Ce constat ne s'observait pas au cycle de 2008 de l'enquête et une hausse de la proportion est observée entre 2008 et 2014-2015 pour ce RLS. Cet écart défavorable du RLS avec le Québec semble notamment attribuable aux mouvements répétitifs faits au cours d'un travail rémunéré ou lors de tâches ménagères ou des travaux d'entretien.

Tableau 1
Victimes d'une blessure assez grave pour limiter les activités normales attribuable à des mouvements répétitifs au cours des 12 derniers mois, population de 15 ans et plus, RLS de la Mauricie et Centre-du-Québec, 2014-2015

	Nombre	%	IC
Haut-Saint-Maurice	1 100	* 10,7	(7,9 - 14,4)
Vallée de la Batiscan	3 500	(+) 16,0	(12,5 - 20,2)
Maskinongé	1 500	(-) * 7,4	(5,1 - 10,5)
Centre-de-la-Mauricie	4 900	* 8,8	(6,3 - 12,1)
Trois-Rivières	12 700	* 10,6	(7,7 - 14,4)
Bécancour - Nicolet-Yamaska	2 400	(-) * 6,6	(4,5 - 9,5)
Drummond	8 600	* 10,1	(7,5 - 13,6)
Arthabaska - de l'Érable	9 000	11,4	(8,6 - 15,0)
Région	43 700	(-) 10,2	(8,9 - 11,6)
Québec	835 500	12,2	(11,8 - 12,6)

(+)/(-) : Proportion régionale significativement supérieure (+) ou inférieure (-), au seuil de 0,05 au reste de la province.

* Coefficient de variation > 15 % et ≤ à 25 %. La proportion doit être interprétée avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé de la population, 2014-2015.

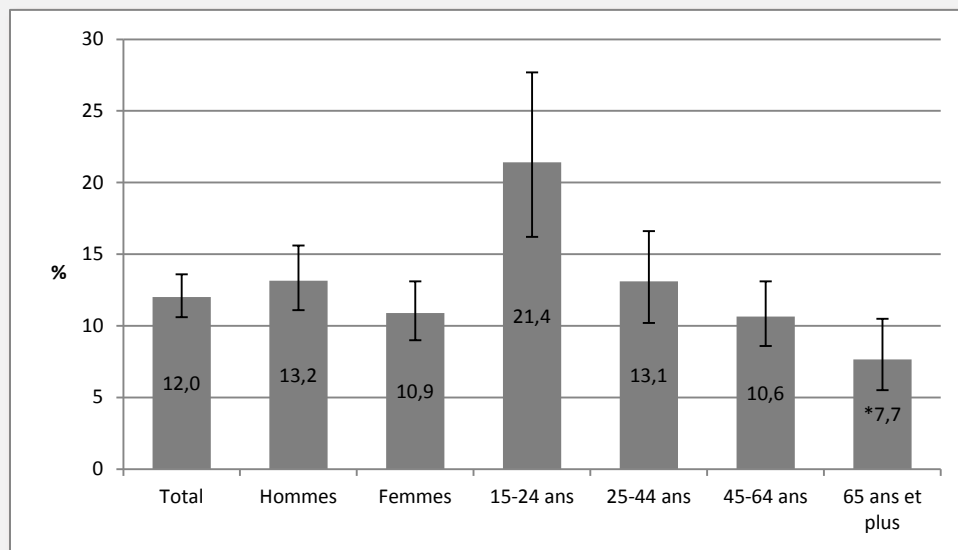
Blessures non intentionnelles

Environ 12 % de la population de 15 ans et plus de la Mauricie et Centre-du-Québec (**soit 51 500 personnes**) rapporte avoir été victime d'une blessure non intentionnelle (non attribuable à des gestes répétitifs) assez grave pour limiter ses activités normales au cours des 12 derniers mois (figure 3). La région se compare au Québec sur ce plan.

La différence de proportion entre les hommes et les femmes n'atteint pas le seuil de signification statistique dans la région, mais les valeurs suivent la tendance québécoise voulant que les hommes rapportent en plus grand nombre ce type de blessures (13 % c. 11 % pour les femmes).

L'indicateur des blessures non intentionnelles est construit à partir de la question suivante « (BLE_4) Sans tenir compte des blessures attribuées aux mouvements répétitifs, au cours des 12 derniers mois, vous êtes-vous blessé assez gravement pour limiter vos activités normales? Par exemple : une fracture, une coupure profonde, une brûlure grave ou une entorse? ». Quatre types d'activités ont été établis comme pouvant être la cause de blessures non intentionnelles. Les résultats portent sur les personnes ayant subi des blessures non intentionnelles lors d'au moins une de ces activités : (BLE_5_1) Sports et exercices physiques (y compris les activités scolaires); (BLE_5_2) Travail rémunéré; (BLE_5_3) Tâches ménagères, travaux d'entretien extérieurs, rénovations de la maison ou autre travail non rémunéré ;(BLE_5_4) Déplacements pour se rendre au travail ou rentrer chez soi.

Figure 3
Victimes d'une blessure non intentionnelle assez grave pour limiter les activités normales au cours des 12 derniers mois selon le sexe ou l'âge, population de 15 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 2014-2015



* Coefficient de variation > 15 % et ≤ à 25 %. La proportion doit être interprétée avec prudence.
Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé de la population, 2014-2015.

Selon l'âge

Les 15-24 ans sont nettement plus susceptibles d'avoir subi une blessure non intentionnelle au cours des 12 derniers mois (21 %) que leurs aînés. Ce sont les 65 ans et plus qui rapportent en moins grande proportion avoir subi une blessure non causée par des gestes répétitifs dans la dernière année (*8 %).

Selon l'âge et le sexe

Les valeurs régionales n'indiquent pas de différence statistiquement significative selon l'âge et le sexe (données non présentées). Toutefois, elles semblent reprendre la tendance québécoise qui veut que les hommes de 15-24 ans et de 25-44 soient plus susceptibles de subir ce type de blessure que les femmes du même âge. Au contraire, chez les 65 ans et plus, ce sont les femmes qui sont plus sujettes à subir une blessure non intentionnelle que les hommes.

Évolution depuis 2008

La différence observée entre les cycles de l'EQSP n'atteint pas le seuil de signification statistique dans la région, mais les valeurs paraissent reprendre la tendance québécoise voulant que la proportion de la population ayant subi une blessure non intentionnelle dans la dernière année ait augmenté entre 2008 et 2014-2015 (figure 4).

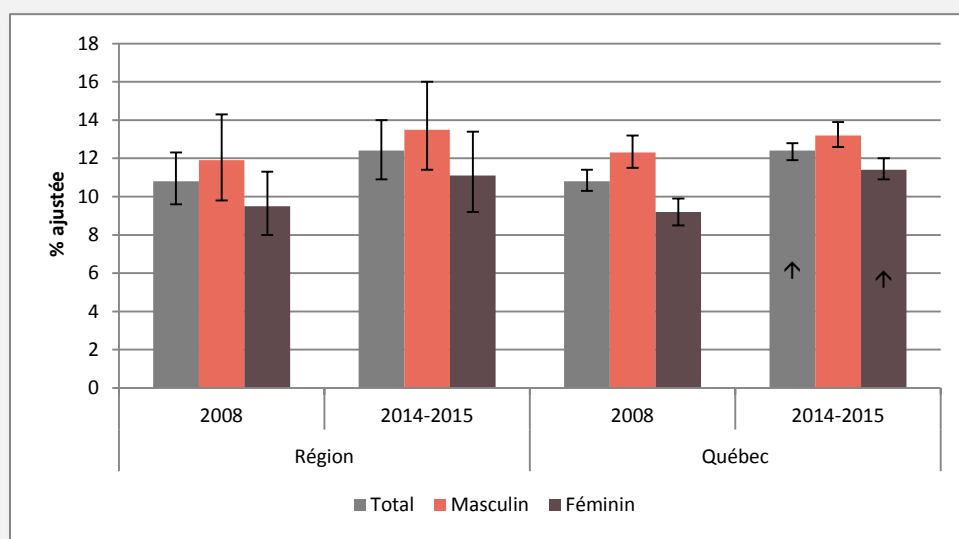
Au Québec cette hausse s'observe de manière statistiquement significative chez les femmes, les 45-64 ans et les 65 ans et plus (données non présentées). La région semble reprendre cette tendance sans que les résultats soient statistiquement significatifs.

Variables de croisement

La proportion de personnes ayant subi une blessure non intentionnelle demeure comparable selon le niveau de scolarité, le revenu du ménage ou la défavorisation matérielle.

La présence de blessure non intentionnelle varie toutefois selon la perception de la santé. Les personnes ayant subi une blessure sont moins susceptibles de se percevoir en bonne santé.

Figure 4
Victimes d'une blessure non intentionnelle assez grave pour limiter les activités normales au cours des 12 derniers mois selon le cycle de l'enquête, population de 15 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec et Québec, 2008 et 2014-2015



(↑)/(↓) : Proportion de 2014-2015 significativement plus élevée ou moins élevée que celle de 2008, au seuil de 0,05.
Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé de la population, 2014-2015

Activités pratiquées lors de la blessure

Au sein de la population victime de blessures non intentionnelles assez graves pour limiter les activités normales, 40 % mentionnent qu'une telle blessure est survenue en faisant du sport ou l'activité physique, 22 % en faisant des tâches domestiques, *15 % en réalisant un travail rémunéré et *9 % mentionnent qu'une telle blessure s'est produite au cours de déplacements pour se rendre au travail ou chez soi (figure 5).

Les hommes sont plus susceptibles que les femmes de rapporter qu'une telle blessure au cours de la dernière année s'est faite au cours d'un travail rémunéré (*20 % c. *9 %). Les autres différences selon le sexe n'atteignent pas le seuil de signification statistique, mais les valeurs suivent la tendance québécoise voulant que les hommes rapportent en plus grande proportion une blessure non intentionnelle survenue en faisant du sport ou des exercices physiques et que les femmes mentionnent en plus grande proportion une blessure faite au cours de déplacements.

Selon l'âge

Parmi les personnes ayant une blessure non intentionnelle dans les 12 mois précédant l'enquête, on constate que celles de 15-24 ans sont nettement plus susceptibles de mentionner que cette blessure s'est produite en faisant du sport ou de l'activité physique (67 %) (données non présentées).

Sévérité de la blessure la plus grave

Si l'on considère la blessure la plus grave identifiée par le répondant, près de 24 % [18,7 - 30,0] des blessures non intentionnelles sont considérées sévères (fracture d'un membre, dislocation d'une articulation, lésions d'organes internes, commotion cérébrale, coupure à l'œil, brûlures au visage et à la tête, etc.) (données non présentées). On estime

ainsi qu'au moins **12 300 personnes** de 15 ans et plus se sont blessés sérieusement dans la région au cours de l'année précédant l'enquête (cette dernière estimation ne tient pas compte qu'une personne a pu subir plus d'une blessure sévère dans la dernière année).

Sans que l'écart soit statistiquement significatif dans la région, les proportions vont dans le sens de la tendance du Québec voulant que les femmes qui se sont blessées dans la dernière année rapportent en plus grande proportion que les hommes que leur blessure la plus grave était sévère (27 % c. 21 %) (données non présentées).

Au Québec, plus du tiers des personnes de 65 ans et plus qui se sont blessées au cours des 12 derniers mois rapportent une blessure sévère. Les valeurs régionales paraissent aller dans le même sens dans la région sans que la différence avec les autres groupes d'âge soit statistiquement significative (données non présentées).

Soins médicaux reçus dans les 48 heures

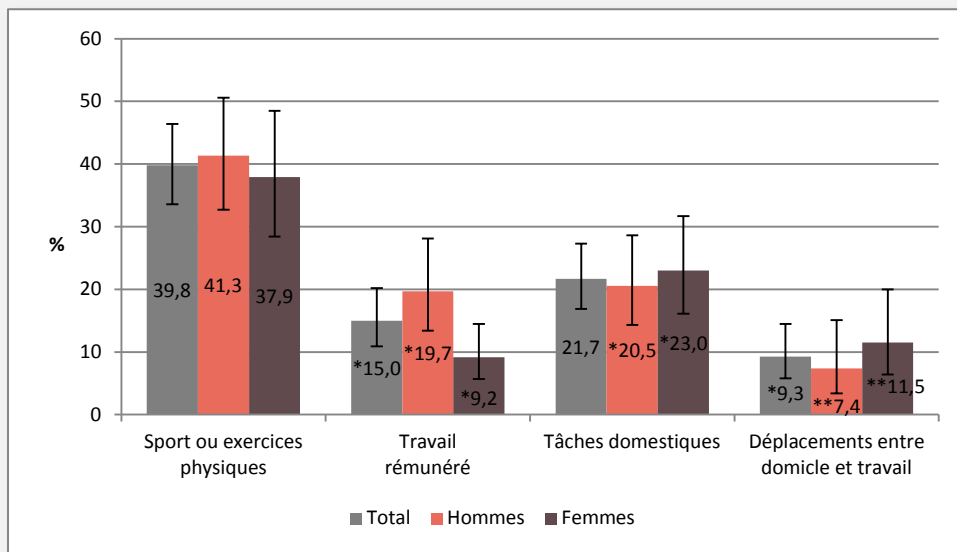
En se référant à la blessure la plus grave subie au cours des 12 derniers mois, 58 % de la population s'étant blessée rapporte avoir reçu des soins médicaux par un professionnel de la santé dans les 48 heures qui ont suivi (**environ 30 000 personnes de 15 ans et plus**). Cette proportion ne diffère pas selon le sexe ou l'âge (données non présentées).

Selon le RLS

La plupart des RLS ne se démarquent pas statistiquement du Québec sur le plan des blessures non intentionnelles. Seul le RLS de Maskinongé semble se démarquer positivement du Québec par une plus faible proportion de personnes de 15 ans et plus rapportant une blessure non intentionnelle (*8 % [5,1 - 11,0]) (donnée non présentée).

Figure 5

Activités pratiquées lors des blessures non intentionnelles selon le sexe, population de 15 ans et plus victime de blessures non intentionnelles dans les 12 derniers mois, Mauricie et Centre-du-Québec, 2014-2015



* Coefficient de variation > 15 % et ≤ à 25 %. La proportion doit être interprétée avec prudence.

** Coefficient de variation > 25 %. La valeur de la proportion n'est présentée qu'à titre indicatif

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé de la population, 2014-2015.

Blessures non intentionnelles attribuables à une chute

Environ 3,6 % de la population de 15 ans et plus (**près de 15 600 personnes**) rapporte avoir subi au cours des 12 derniers mois une blessure causée par une chute qui était assez grave pour limiter ses activités normales (figure 6).

Sans que l'écart ne soit statistiquement significatif, les valeurs régionales reprennent la tendance québécoise voulant que les femmes mentionnent en plus grande proportion ce type de blessure.

Pour les personnes ayant répondu par l'affirmative à la question BLE_4 sur les blessures non intentionnelles, une autre question vient préciser si une chute est la cause potentielle d'une blessure non intentionnelle : (BLE_10) Au cours des 12 derniers mois, avez-vous subi une blessure causée par une chute qui était assez grave pour limiter vos activités normales.

La grande imprécision des valeurs régionales ne permet pas de déceler de différences statistiquement significatives selon l'âge, les valeurs vont toutefois dans le sens de la tendance québécoise indiquant que les 15-24 ans sont proportionnellement les plus concernés par ce type de blessure.

Chez les 65 ans et plus, *4,1 % rapportent au moins une blessure par chute assez grave pour limiter les activités normales dans la région dans les 12 mois précédant l'enquête (**soit 4 200 personnes**).

Sans que l'écart ne soit statistiquement significatif, les valeurs régionales vont dans le sens de tendance du Québec indiquant que les femmes de 65 ans et plus rapportent en plus grande proportion ce type de blessure que les hommes du même âge (**5,5 [3,1 - 9,5] c. **2,5 [1,2 - 5,2]). De même, les personnes de 75 ans et plus sont plus touchées comparativement aux 65-74 ans (**6 % [3,4 - 10,8] c. **2,7 % [1,4 - 5,0]) (données non présentées).

Les valeurs régionales suivent la tendance québécoise voulant que les personnes rapportant une chute assez grave pour limiter les activités habituelles soient plus susceptibles de percevoir leur santé passable ou mauvaise (données non présentées).

Selon le RLS

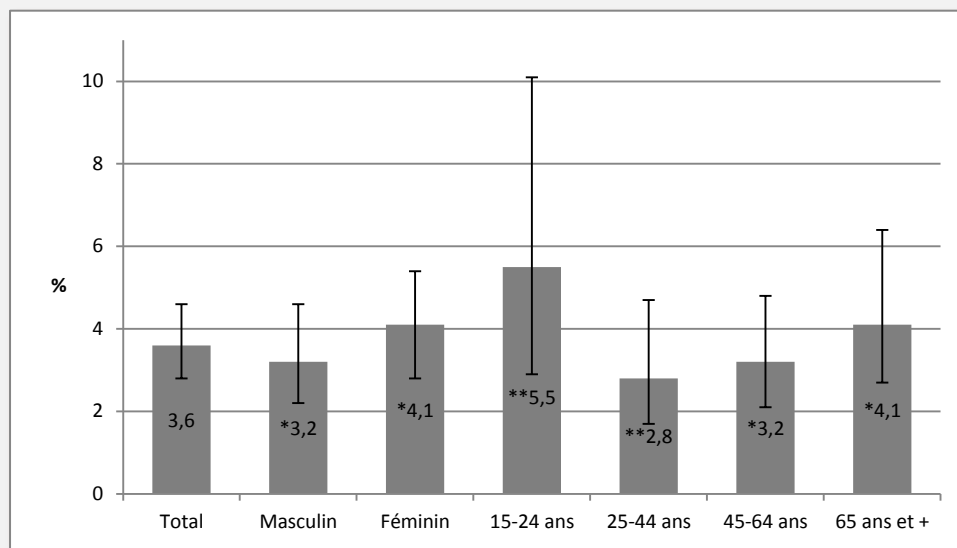
La grande imprécision des proportions par RLS ne permet pas de pousser plus loin l'analyse locale. Au global, la population des différents RLS ne tend pas à se démarquer de celle du Québec sur le plan des blessures par chute au cours de la dernière année (données non présentées).

Chutes à domicile

Si on réfère à la chute la plus grave, environ deux chutes sur cinq se sont produites au domicile ou aux alentours de la maison (données non présentées).

À cet égard, on estime que ****2,4 % (1,3 - 4,4)** de la population de 65 ans et plus (**2 400 personnes**) rapporte une blessure par chute à domicile au cours des 12 derniers mois assez grave pour limiter les activités normales (donnée non présentée). Cette proportion est probablement sous-estimée puisque le lieu de la chute n'est documenté dans l'enquête que pour la chute jugée la plus grave au cours des 12 derniers mois.

Figure 6
Victimes d'une blessure non intentionnelle causée par une chute assez grave pour limiter les activités normales au cours des 12 derniers mois selon le sexe ou l'âge, population de 15 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 2014-2015



* Coefficient de variation > 15 % et ≤ à 25 %. La proportion doit être interprétée avec prudence.

** Coefficient de variation > 25 %. La valeur de la proportion n'est présentée qu'à titre indicatif

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé de la population, 2014-2015.

Faits saillants

- Environ **43 700 personnes** de 15 ans et plus (10 % de la population) ont subi au cours des 12 derniers mois une blessure attribuable à des mouvements répétitifs assez grave pour limiter leurs activités. Cette proportion est inférieure à celle du Québec (12 %).
- Les 65 ans et plus sont les moins susceptibles de souffrir d'une blessure à la suite de mouvements répétitifs (*5 %).
- Le travail rémunéré, le sport et l'activité physique ainsi que les tâches domestiques sont les principales activités identifiées pour les blessures attribuables à des mouvements répétitifs.
- Environ **51 500 personnes** de 15 ans et plus de la région (12 % de la population) ont été victimes de blessures non intentionnelles assez graves pour limiter leurs activités. Les hommes apparaissent plus touchés que les femmes.
- Les 15-24 ans sont les plus susceptibles de subir ce type de blessure au cours d'une année (21 %) et les 65 ans et plus sont les moins concernés (*8 %).
- Le sport et les activités physiques constituent de loin la principale activité identifiée à l'origine d'une blessure non intentionnelle devant les tâches domestiques.
- 3,6 % de la population de 15 ans et plus a subi une blessure causée par une chute qui était assez grave pour limiter les activités normales (**près de 15 600 personnes**). Les 15-24 ans apparaissent plus susceptibles d'être blessés par chute.
- Environ *4 % de la population des 65 ans et plus a été blessée par une chute grave au cours de l'année précédant l'enquête. Les valeurs régionales semblent reprendre les tendances québécoises voulant qu'au-delà de 65 ans, les femmes et les 75 ans et plus soient les plus susceptibles de subir une blessure par chute.

Analyse et rédaction

Yves Pepin, agent de planification, de programmation et de recherche
Direction de santé publique et responsabilité populationnelle

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Mauricie-et-
du-Centre-du-Québec

Québec 

CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE
DE LA SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE
LA MAURICIE-ET-DU-CENTRE-DU-QUÉBEC

Centre administratif Bonaventure

550, rue Bonaventure
Trois-Rivières (Québec) G9A 2B5

www.ciussmcq.ca